

Accusé de réception en préfecture
013-241300276-20150924-2015_B421-DE
Date de télétransmission : 30/09/2015
Date de réception préfecture : 30/09/2015



ACTE RENDU EXECUTOIRE
PAR APPLICATION DES
FORMALITES DE TELE-
TRANSMISSION AU
CONTROLE DE LEGALITE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 24 SEPTEMBRE 2015
PRESIDENCE DE MADAME MARYSE JOISSAINS MASINI

2015_B421

OBJET : Habitat et politique de la ville - Habitat - Equilibre social de l'habitat - Intervention financière de la CPA pour favoriser l'accession à coût maîtrisé - Attribution de subventions nominatives

Le 24 septembre 2015, le Bureau de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire au Gymnase de Rognes, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 18 septembre 2015, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales

Etaient Présents :

JOISSAINS MASINI Maryse, président – ALBERT Guy, membre du bureau, Jouques – AMIEL Michel, vice-président, Les Pennes-Mirabeau – ARDHUIN Philippe, membre du bureau, Simiane-Collongue - BARRET Guy, membre du bureau, Coudoux – BOULAN Michel, membre du bureau, Châteauneuf-le-Rouge – BRAMOULLÉ Gérard, vice-président, Aix-en-Provence - BURLE Christian, membre du bureau, Peynier – CESARI Martine, membre du bureau, Saint-Estève-Janson – CHARRIN Philippe, membre du bureau, Vauvenargues – CORNO Jean-François, membre du bureau, Rognes – CRISTIANI Georges, vice-président, Mimet – DAGORNE Robert, vice-président, Eguilles – de SAINTDO Philippe, membre du bureau, Aix-en-Provence – DELAVET Christian, membre du bureau, Saint-Antonin-sur-Bayon – FABRE-AUBRESPY Hervé, vice-président, Cabriès – FERAUD Jean-Claude, vice-président, Trets - GALLESE Alexandre, vice-président, Aix-en-Provence - GERARD Jacky, vice-président, Saint-Cannat – GROSSI Jean-Christophe, membre du bureau, Aix-en-Provence - GUINIERI Frédéric, membre du bureau, Puyloubier – JOISSAINS Sophie, membre du bureau, Aix-en-Provence - LAGIER Robert, membre du bureau, Meyreuil - LEGIER Michel, membre du bureau, Le Tholonet – LHEN Hélène, vice-président, Fuveau – MANCEL Joël, membre du bureau, Beaurecueil – MARTIN Régis, membre du bureau, Saint-Marc-Jaumegarde - PELLENC Roger, vice-président, Pertuis – RAMOND Bernard, vice-président, Lambesc – SERRUS Jean-Pierre, membre du bureau, La Roque d'Anthéron - TALASSINOS Luc, membre du bureau, Gréasque

Excusé(s) avec pouvoir :

FREGÉAC Olivier, membre du bureau, Peyrolles-en-Provence donne pouvoir à GALLESE Alexandre - JOUVE Mireille, membre du bureau, Meyrargues, donne pouvoir à ALBERT Guy - PIZOT Roger, membre du bureau, Saint-Paul-lez-Durance, donne pouvoir à JOISSAINS MASINI Maryse

Excusé(s) :

CANAL Jean-Louis, membre du bureau, Rousset – CHARDON Robert, vice-président, Venelles – CIOT Jean-David, membre du bureau, Le Puy-Sainte-Réparate – FILIPPI Claude, membre du bureau, Ventabren – GACHON Loïc, vice-président, Vitrolles - MALLIE Richard, vice-président, Bouc-Bel-Air

Monsieur Gérard BRAMOULLÉ donne lecture du rapport ci-joint.

BUREAU DU 24 SEPTEMBRE 2015

Rapporteur : Jean-Claude FERAUD

Politique publique : Habitat et politique de la ville

Thématique : Habitat

Objet : Équilibre social de l'habitat - Intervention financière de la CPA pour favoriser l'accès à coût maîtrisé - Attribution de subventions nominatives
Décision du Bureau

Mes Chers Collègues,

Dans le cadre de sa politique de soutien à l'accès à la propriété à coût maîtrisé, la Communauté du Pays d'Aix souhaite :

- attribuer 144 000 €, pour trente six projets d'acquisition réalisés par des particuliers,
- soutenir le Crédit Foncier de France pour la mise en place de huit prêts bonifiés de 25 000 € sur 12 ans.

Exposé des motifs :

Le soutien à l'accès à coût maîtrisé à la propriété est un des enjeux forts soutenus par la Communauté du Pays d'Aix.

C'est pourquoi, la Communauté du Pays d'Aix a mis en place depuis 2009 un dispositif destiné aux primo accédants (sous conditions de ressources) pour l'acquisition d'un logement dans le neuf ou dans l'ancien.

Ce dispositif se décline en deux types d'aides :

- une aide à la personne de 4 000€,
- une aide plafonnée à 4 000 €, versée à tout organisme bancaire, qui a la charge de la valoriser sous la forme d'un prêt « bonifié » pouvant atteindre 25 000€ sur 12 ans. Aujourd'hui, le prêt bonifié est mis en œuvre par le Crédit Foncier, partenaire bancaire de la CPA.

En application de ce qui précède, et après examen des dossiers en fonction des critères adoptés par la Communauté du Pays d'Aix, les candidatures suivantes ont été retenues :

A) Concernant les aides directes à la personne : 36 dossiers

Nom des demandeurs	Adresse de l'opération	Commune	Logement Neuf ou Ancien	Type de logement	Etiquette Energétique	Notaire
Mme GUIGON et M.LEGENDRE	Résidence La Cour des Loges Lot B306	AIX EN PROVENCE	NEUF	T3	RT 2012	Maître COURANT
M.DREZEN	385 avenue Augustin Fresnel	AIX EN PROVENCE	NEUF	T2	RT 2012	Maître FERAUD
Mme ROMEYER-DHERBEY M. BOYER	Aix Duranne Naturellement Rue des Prix Nobel Quartier de la Haute Duranne	AIX EN PROVENCE	NEUF	T3	RT 2012	Maître COURANT
M TORKMANI et Mme MOUBARIK	908 avenue Jean Dalmas Bâtiment H3	AIX EN PROVENCE	ANCIEN	T5	C	Maître BARRANDE
Mme LEPROHON	Résidence Le Trèfle La Duranne	AIX EN PROVENCE	NEUF	T2	RT 2012	Maître COURANT
Mme HENRIROUX	155 allée de Campou de Grimaldi Régusse Bât A	AIX EN PROVENCE	NEUF	T2	BBC 2005	Maître VACHER
Mme LAFAY	les Villas de la Crête n°15 Avenue de Galilée La Duranne	AIX EN PROVENCE	NEUF	T3	RT 2012	Maître COURANT
Mme FANTEL et M.ELBOUAMRI	les Villas de la Crête n°37 Avenue de Galilée La Duranne	AIX EN PROVENCE	NEUF	T3	RT 2012	Maître COURANT
M. et Mme NOBLAND	4 rue Frédéric Rosa N° 242	AIX EN PROVENCE	ANCIEN	T4	C	Maître GIRAULT
Mme et M. MAGENDIE	30/30 bis boulevard d'Olonnes	AIX EN PROVENCE	ANCIEN	T5	D	Maître ARNOUX
M. et Mme NICOLAS FONT	Résidence l'Olympe 40 place Jean Dominique Cassini	AIX EN PROVENCE	ANCIEN	T3	C	Maître ROUSSEL
Mme MICHELLAN et M. PEYROT	Résidence Lumina Parc de la Duranne Haute Rond point de l'Aigle Bonelli	AIX EN PROVENCE	NEUF	T3	RT 2012	Maître COURANT
M. RUGOLO et Mme DARCY	Résidence Lumina Parc de la Duranne Haute Rond point de l'Aigle Bonelli	AIX EN PROVENCE	NEUF	T4	RT 2012	Maître DUTREVIS
M.et Mme CENSE	Terra Parc de la Duranne Rond point de l'Aigle Bonelli	AIX EN PROVENCE	NEUF	T4	RT 2012	Maître COURANT
Mme RYCKEBOER	Résidence Les Myrtilles Bât A 1 avenue de la Cible	AIX EN PROVENCE	ANCIEN	T1	D	Maître BALIQUE CASTEREZ

Nom des demandeurs	Adresse de l'opération	Commune	Logement Neuf ou Ancien	Type de logement	Etiquette Energétique	Notaire
M.PACE	574 route nationale 7 Le Pont des Chandelles n°48 Square Camille Pissaro	AIX EN PROVENCE	ANCIEN	T4	D	Maître LASSIA
Mme TSCHAEN et M.GOIFFON	La Comedia 315 chemin de la Croix Verte	AIX EN PROVENCE	ANCIEN	T2	C	Maître ARNOUX
Mme ARNODO et M.CHENE	Résidence Aix Duranne Naturellement Rue des Prix Nobels	AIX EN PROVENCE	NEUF	T3	BBC 2005	Maître AIMEDIEU
M. JAUGEY et Mme GOURIOU	252 chemin du Petit Nice	BOUC BEL AIR	ANCIEN	T6	C	Maître VALOIS
M. et Mme MIRANDE	Rue du Baou Trouca	BOUC BEL AIR	NEUF	T5	RT 2012	Maître ROUBAUD
Mme et M. GROS	420B rue du Baou Trouca	BOUC BEL AIR	NEUF	T5	RT 2012	Maître ROUSSEL
Mme BIED	Absolu Sainte Victoire Quartier des Fourches Avenue Arsène Sari	CHATEAUNEUF LE ROUGE	NEUF	T3	BBC 2005	Maître COURANT
M.FOUQUET	Les Résidences du Château Bât C Avenue Arsène Sari	CHATEAUNEUF LE ROUGE	NEUF	T3	RT 2012	Maître STEFANI
M. et Mme LE BAS	4 lotissement l'Ouvriere	FUVEAU	NEUF	T4	RT 2012	Maître GERAUD JEAUME
M.MONTCAHUC et Mme TCHOROUKIAN	7 lotissement de l'Aurélien	FUVEAU	NEUF	T4	RT 2012	Maître JAHIER SPRANKE
Mme PONTIAC	Résidence Le Village 29 avenue d'Aix	GARDANNE	ANCIEN	T4	C	Maître RAYNAUD
Mme EYMIEU et M.ADOURIAN	Villa Olea-Bata Avenue Paradis	GARDANNE	NEUF	T4	BBC 2005	Maître BALIQUE CASTEREZ
Mme BICAIS et M. LAFFON	5 rue des Genets	JOUQUES	ANCIEN	T3	C	Maître LASSIA
M.MERLIN et Mme LEQUEUX	10 rue Youri Egorov	LA ROQUE D'ANTHERON	ANCIEN	T3	D	Maître TATONI
Mme SIMONE et M. PEREUR	8 avenue de Provence Résidence le Puy	LE PUY SAINTE REPARADE	ANCIEN	T4	en dessous de G	Maître HUS
Mme VISICANO et M. VILBERT	54 avenue Victor Hugo Le Roc Val	LES PENNES MIRABEAU	ANCIEN	T4	C	Maître BOUTIER
Mme LIGER	11 clos de la Reine Jeanne	PERTUIS	ANCIEN	T5	D	Maître GUEYRAUD
M.LERAY et Mme ANDRE	Le Vieux Moulin 136 chemin du Moulin Bloc C	PERTUIS	ANCIEN	T4	E	Maître TADDEI
Mme GARCIA et M. BERNARD	Lotissement le Clos des Rivaux Route du Plan Lot n°6	PEYROLLES	NEUF	T4	RT 2012	Maître LASSIA
Mme et M. PHUM	Lotissement le Clos des Rivaux Route du Plan Lot n°5	PEYROLLES	NEUF	T4	RT 2012	Maître CASSIA
M. GALERNE et Mme PIRAS	63 allée de Trets Lieu dit "La Barque"	FUVEAU	NEUF	T4	RT 2012	Maître ESMIEU

B) Concernant les prêts bonifiés : 8 dossiers

Nom des demandeurs	Adresse de l'opération	Commune	Logement Neuf ou Ancien	Type de logement	Etiquette Energétique
M.et Mme PERETTI	Les Espinades Chemin du Jas de Bassas	FUVEAU	NEUF	T4	RT2012
M. NINOT et Mme VALLS	Résidence du Château Quartier Les Fourches	CHATEAUNEUF LE ROUGE	NEUF	T3	RT2012
M. et Mme KHALDI	Les Résidences du Château Quartier Les Fourches	CHATEAUNEUF LE ROUGE	NEUF	T3	RT2012
Mme PISAPIA	Le Clos des Cigales- Traverse Tardy	LES PENNES MIRABEAU	NEUF	T2	RT2012
Monsieur DELANNOY	1 rue Fallabregue	ST CANNAT	ANCIEN	T3	C
Mme TALLONE et M. MONNIER	10 chemin du Bel Homme	PEYNIER	ANCIEN	T4	C
Mme ASTIER	Le Claret Bât A Avenue Pierre Augier	PERTUIS	ANCIEN	T3	D
Mme BRIGNONE	Résidence les Ormeaux 2 Bâtiment Le Verdun 1 13127 VITROLLES	VITROLLES	ANCIEN	T3	B

Visas :

VU l'exposé des motifs,

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération n°2014_A088 du Conseil communautaire du 22 mai 2014, modifiée, déléguant une partie des attributions du Conseil au Bureau et notamment d'approuver l'attribution des subventions aux associations, aux personnes morales (privées et publiques) et personnes physiques et, le cas échéant, des conventions d'objectifs associées d'un montant n'excédant pas 150 000 € ;

VU la délibération n°2014_215 du Conseil communautaire du 14 octobre 2014 relative à la définition de nouvelles modalités pour l'aide directe à l'accession et pour le prêt bonifié mis en place par la CPA ;

VU l'avis de la Commission Habitat et Politique de la Ville du 2 septembre 2015 ;

Dispositif :

➤ **ATTRIBUER** une aide d'un montant total de 144 000 euros aux ménages primo accédants concernés sus cités par le biais de leurs notaires ;

➤ **ATTRIBUER** une aide globale maximale de 32 000 euros au Crédit Foncier, correspondant aux projets d'acquisition des accédants sus cités,

- **AUTORISER** Madame le Président ou son représentant à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier pour la mise en œuvre de cette action ;
- **DIRE** que la dépense sera imputée sur la ligne budgétaire 73–20422 des subventions d'équipement aux personnes de droit privé qui présente les disponibilités nécessaires.

2015_B421

OBJET : Habitat et politique de la ville - Habitat - Equilibre social de l'habitat - Intervention financière de la CPA pour favoriser l'accession à coût maîtrisé - Attribution de subventions nominatives

VU la délibération n°2014_A088 du 22 mai 2014 modifiée, portant délégation d'attributions au Bureau ;

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté du Pays d'Aix adopte à l'unanimité le rapport qui précède et le transforme en délibération.

Le Président de la Communauté du Pays d'Aix
Maryse JOISSAINS MASINI



29 SEP. 2015